



DEUXIEME COMITE DE SUIVI DE LA PREFIGURATION

Le deuxième comité de suivi (COSUI) de la préfiguration en vue de la création de l'Office français de la biodiversité (OFB) s'est déroulé le 08 février dernier au MTES.

Les éléments dont nous disposions, pour la plupart récoltés de manière officieuse, « par la bande », pouvaient laisser penser que l'ambiance de la séance serait « tendue ».

Les représentants d'EFA-CGC avaient d'ailleurs été contactés par d'autres représentants du personnel qui proposaient de cosigner leur déclaration liminaire et de, dans la foulée, quitter la réunion du COSUI.

Nous avons préféré opter pour l'écoute des réponses du préfigurateur tout en soutenant, sur le fond, les revendications exprimées en début de séance.

Ainsi, l'ensemble des organisations syndicales (OS) a rappelé que, comme indiqué lors de la première réunion du COSUI en novembre 2018, l'ouverture des chantiers sociaux constituait un pré-requis essentiel et préalable à tout autre dossier à discuter dans le cadre du dialogue social.

EFA-CGC a dénoncé également le manque d'information qui a conduit, au sein de notre communauté de travail, à créer de l'anxiété et du doute chez les agents sans que les représentants du personnel puissent démentir les potentielles « fausses nouvelles ».

Le Directeur général de la préfiguration, Pierre DUBREUIL, a présenté sa vision des choses. Ainsi, pour lui :

- « Pas de transparence en permanence mais de la clarté
- Ses propos rapportés déformés constituent une certaine transparence
- Il croit au dialogue social qui doit être ouvert ; l'ordre du jour de ce COSUI en témoigne
- Tous les points évoqués seront soumis au dialogue social
- Les groupes de travail constitués n'associent pas les syndicats volontairement, ils sont constitués par les administrations
- Les résultats seront soumis au dialogue social
- La méthode est tout à fait normale, dans la clarté des rôles et sans confusion
- Pas de cogestion et liberté de créer des groupes de travail et leur donner le contenu qu'il souhaite ; ensuite, information des OS par courroie de transmission ».

Les points de l'ordre du jour ont ensuite été traités.

1. Approbation du compte-rendu du COSUI 1.

2. Chantiers sociaux

Intervention du DRH du MTES

« *Attentes exprimées bien entendues* »

- Passage des ATE en TE

Apparaît légitime et création de l'OFB moment opportun

- Simplification de la gestion des corps

Gestion des corps directement assurée par l'OFB recherchée...

- Cas des Chefs de SD

Quelle reconnaissance du niveau de responsabilité des futurs CSD de l'OFB ? Besoin de trouver des solutions mais requalification massive difficilement envisageable.

- Quasi-statut

« Encre pas encore sèche et il faut avoir de puissants motifs pour remettre l'ouvrage sur le métier ». Besoin de bien identifier les sujets qui doivent être portés...

Les OS ont unanimement répété que le fait que les futurs services (composés à terme d'agents de la catégorie B) soient encadrés par des agents de la catégorie A était une nécessité absolue.

EFA-CGC a rappelé que si effectivement l'encre du quasi-statut n'était pas encore sèche, on n'était même pas capable, à ce jour, de le mettre en œuvre entièrement, en particulier sur le sujet du régime indemnitaire.

A ce stade de la réunion, les OS ont demandé une suspension de séance. Le principe d'une demande formelle au préfigurateur, aux fins qu'il fasse preuve de plus de transparence et associe les représentants du personnel préalablement à ses prises de décisions a été collectivement adopté.

Monsieur Pierre DUBREUIL a répondu :

- Que la primeur du rétro-planning de la préfiguration était réservée au Ministre à l'occasion d'un comité de pilotage prévu pour le 18 février prochain

- Que pour lui des réunions mensuelles du COSUI n'étaient pas nécessaires pour le moment mais qu'elles pourraient le devenir plus tard dans l'année

- Que le recrutement d'une chargée de communication dès le début mars devrait apporter des améliorations dans ce domaine

- Qu'il apporterait son appui pour qu'une réunion sur les dossiers sociaux soit organisée avec la DRH du Ministère avant le prochain COSUI

- Que les comités techniques des deux établissements (ONCFS et AFB) avaient un rôle pour la remontée des contributions des OS

4. Calendrier de la préfiguration

- Phase d'immersion : rencontre des agents

- Création de 8 groupes de travail (GT)

- Identification de 5 secteurs et 36 chantiers prioritaires, à traiter avant le 1^{er} janvier 2020

- Dès le printemps, définition du macro-organigramme et appels à candidatures pour les fonctions de futurs Directeurs / Chefs de service

Alors qu'il restait un point de l'ordre du jour à traiter, les représentants d'une OS ont décidé de quitter la salle. Ils ont été suivis ceux de trois autres syndicats.

Pour notre part, nous avons décidé de poursuivre la réunion. Le dernier point concernait l'avancement du projet de Loi relatif à la création de l'OFB et nous souhaitons intervenir auprès du COSUI au sujet de points pour lesquels EFA-CGC avait, il y a quelques jours, écrit au Ministre pour dénoncer des tendances (voire dérives) qui pourraient être de nature à nuire à l'intégrité (en particulier financière) du futur établissement.

En conclusion, EFA-CGC a déploré le manque d'information et d'association des représentants du personnel avant ce COSUI et demandé un changement de méthode pour faire en sorte de retrouver plus de sérénité dans l'évolution de la préfiguration.

Le Directeur général a indiqué que le cadre était différent de celui du fonctionnement d'un établissement constitué et que la course contre la montre ou la « mission commando » ne permettaient pas de réaliser certaines choses. Selon lui, le dialogue social doit être adapté parce que la temporalité n'est pas la même.

Pour information, nous avons reçu, dans les heures qui ont suivi Le COSUI, le message suivant, envoyé par Madame la DRH de l'ONCFS :

« Comme convenu ce matin en COSUI, vous trouverez ci-joint de la part du préfigurateur les 36 chantiers prioritaires identifiés sur les fonctions supports. Vous trouverez également la lettre de cadrage des 8 groupes de travail thématiques.

Sensible aux attentes des représentants du personnel, le DG de la préfiguration, en accord avec les deux établissements, a décidé de mettre en place des groupes d'échanges spécialisés qui auront vocation à débattre des sujets sociaux et de la mise en œuvre des garanties apportées aux agents dans le cadre de la création du nouvel établissement, en préparation des réunions plénières du COSUI.

Nous reviendrons vers vous rapidement pour vous donner les dates de ces groupes d'échanges ainsi que celles des COSUI ».

Les représentants EFA-CGC